



DOSSIER D'INSCRIPTION SECTION SPORTIVE

S A I S O N 2 0 1 8 / 2 0 1 9

6^{ÈME} / 3^{ÈME}

PARTENAIRES :



ministère
Éducation
nationale



BONTAZ

FOOTBALL CLUB ANNECY

38 boulevard du Fier 74000 ANNECY

Tel : 04.50.57.10.94 - Email: fcannecy@gmail.com

www.fc-annecy.fr



Qu'est-ce qu'une section sportive en milieu scolaire ?

C'est une structure qui permet d'allier le projet scolaire au projet sportif en respectant le rythme biologique et physiologique de l'enfant.

Elle vise à assurer une bonne répartition et harmonisation de la pratique du football et des études. Le tout pour un meilleur équilibre du jeune.

Qu'apporte un cursus en section sportive ?

La priorité est donnée à la qualité d'accueil et d'encadrement des joueurs.

Les sections sportives doivent respecter un CAHIER DES CHARGES imposés par la Fédération Française de Football en termes de qualification de l'encadrement, d'aménagements horaires, de suivi médical.

Les projets sportifs et éducatifs de l'école et de la structure sportive sont complémentaires : l'apprentissage des règles, la socialisation, le respect, le goût de l'effort...

La section sportive est-elle forcément rattachée à un seul club ?

*Le club d'Annecy est très investi humainement, structurellement et financièrement dans ses sections sportives. Il en a fait l'outil principal de la formation de ses jeunes. Un joueur postulant pour la section sportive **intégrera donc les effectifs du club.***

Quel est l'intérêt pour le joueur et le club ?

La section sportive permet d'optimiser le niveau de pratique des jeunes licenciés.

La progression est assurée par l'optimisation de l'entraînement tant en quantité qu'en qualité.

Le club peut aussi offrir une formation globale aux jeunes puisque dans le cadre de la section sportive, les jeunes peuvent se voir proposer différentes formations complémentaires : arbitrage, diplôme de jeune éducateur, formation aux premiers secours. Ils participent aussi aux compétitions scolaires.

La pratique du football en milieu scolaire ne porte-t-elle pas atteinte au travail scolaire ?

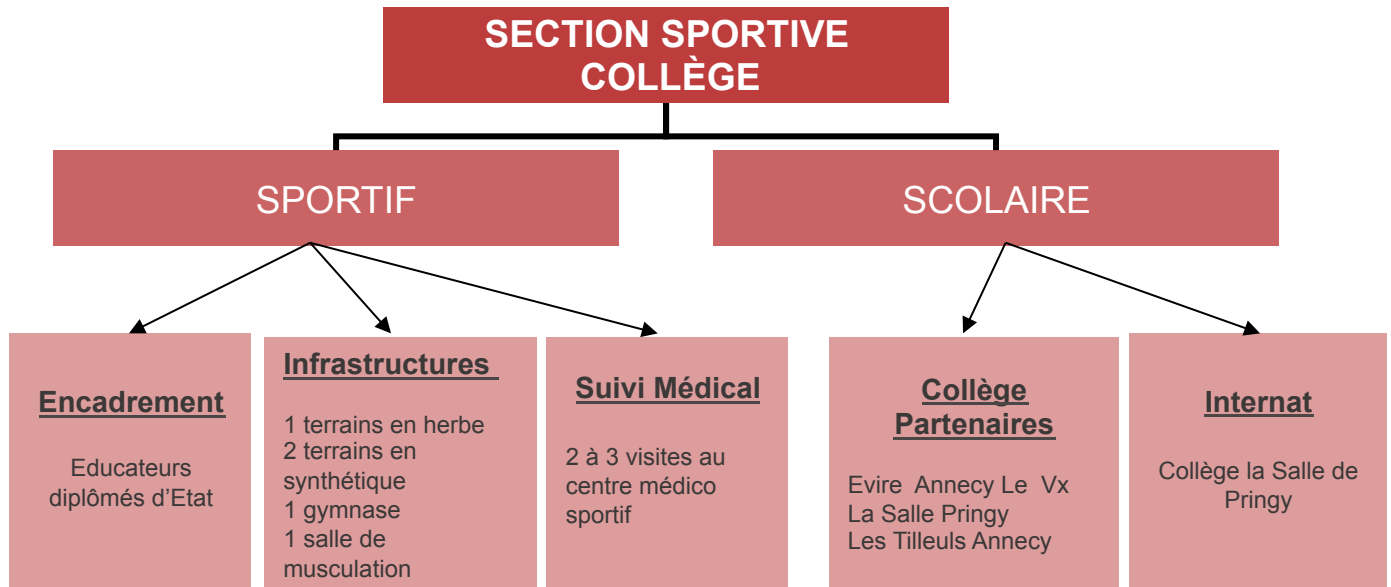
Bien au contraire ! Les chiffres montrent que le taux de réussite au Brevet des Collèges et au Baccalauréat des jeunes en section sportive est supérieur à la moyenne nationale.

Un jeune en section sportive a des journées plus équilibrées et harmonieuses. On peut même, à un moment donné, appuyer sur le levier football pour donner ou redonner confiance dans l'ambition scolaire.

En section sportive, c'est la réussite globale du jeune qui est recherchée.



1. L'ORGANISATION ET LES INFRASTRUCTURES



2. ORGANIGRAMME TECHNIQUE

Direction technique sections sportives :

Jean-Philippe NALLET

Ancien joueur Professionnel
Diplôme Entraîneur Football (FFF)

Rémi DRU

Responsable Formation
Diplôme : BEFF

Stéphane MERME

Educateur et référent 6^{ème} 5^{ème}
Diplôme : BEF / STAPS

Karim MANSER

Educateur et référent 4^{ème} 3^{ème}
Diplôme : BEF

Gregory LORENT

Responsable section GB
Diplôme : DEGB

Lucas NANTERME

Educateur 6^{ème} 5^{ème}
Diplôme : CFF3 / STAPS

Eric DESBIOLLES

Educateur 4^{ème} 3^{ème}
Diplôme : CFF4

Thibaut MAILHOS

Entraîneur GB U13-U15
Diplôme : BEF



3. LES STRUCTURES SCOLAIRES PARTENAIRES

Le Collège Evire (Public).

Le collège public d'Evire est le partenaire historique car il possède une « section sportive » depuis plus de 22 ans.

Cette section est labellisée F.F.F et Education nationale.

Les élèves sont libérés tous les lundis, mardis, au maximum à 15h30 pour s'entraîner en après-midi.



Les Collèges La Salle à Pringy et Les Tilleuls à Annecy.

Depuis la rentrée 2009 le collège privé La Salle et depuis 2011 le collège le Tilleuls aménagent leurs horaires pour que les joueurs puissent rejoindre leurs camarades du collège Evire et suivre une formation adaptée à leurs projets d'orientation.

Les élèves bénéficient aussi d'un suivi scolaire et d'études obligatoires.





4. LES PROCEDURES D'ADMISSION / FONCTIONNEMENT

Candidature et Admission

La demande de dossier d'inscription se fait par l'intermédiaire du :

- FC Annecy : à télécharger sur le Site Internet :

<http://www.fc-annecy.fr/sections-sportives>

- District de football : à télécharger sur le Site Internet du District:

<http://hautesavoie-paysdegex.fff.fr> rubrique « Technique » puis «Foot Scolaire».

Les candidats sont admis après avoir été sélectionnés au niveau sportif et médical, et après examen de leur dossier scolaire par une Commission d'admission comprenant des représentants de l'établissement et de la structure sportive. Il convient de noter que les élèves souhaitant rejoindre la section doivent faire partie du club du FC ANNECY.

Sélection au niveau sportif

6ème 5ème - mercredi 2 mai 2017 matin

4ème 3ème - mercredi 2 mai 2017 après-midi

Tests physiques et techniques – matchs à effectifs réduits et match à effectif global. Intervention de cadres et éducateurs du District de Haute-Savoie et Pays de Gex et de la structure sportive support (Football Club d'Annecy)

Sélection au niveau scolaire

Examen du dossier scolaire par une commission présidée par le chef d'établissement et composée d'enseignants et de responsables sportifs qui aura lieu fin mai 2018.

NB : Le passage en classe supérieure au niveau scolaire sera validé par le conseil de classe et au niveau sportif par les éducateurs en charge de la section.

Dérogation et affectation

Les élèves qui ne sont pas issus du secteur scolaire du collège doivent solliciter une dérogation auprès du directeur de l'école primaire avant fin Avril 2018 pour l'entrée en 6ème et du collège de secteur pour l'entrée en 5ème , 4ème comme en 3ème.

Hébergement

Le collège Evire ne possède pas d'internat.

NB : Possibilité de scolarité et d'hébergement au collège Privé La Salle de Pringy pour les 4ème 3ème .



Un choix limité d'options

En 6^{ème}, le joueur doit opter obligatoirement pour l'anglais en langue vivante.

En 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves doivent choisir Espagnol ou Italien en langue vivante 2

Le suivi scolaire et éducatif

L'éducateur participe aux conseils de classe des élèves de la section sportive et attribue une appréciation trimestrielle (collège Evire).

Les élèves s'engagent à suivre la totalité de l'horaire obligatoire d'EPS, à participer aux compétitions UNSS et à manifester un comportement ayant valeur d'exemple vis-à-vis de leurs camarades, en particulier lors des séquences d'EPS (Charte de la section).

Tout élève dont le travail scolaire et sportif ou le comportement ne serait pas satisfaisant pourra être exclu de la section (par la commission l'ayant admis).

Sauf cas exceptionnel examiné par la commission, lors d'un redoublement, les élèves ne bénéficieront pas d'un horaire aménagé et rejoindront leur collège de secteur.

Des contacts permanents ont lieu avec le professeur d'EPS en charge de la coordination avec le club.

Les objectifs de formation

En tant que pratiquant :

- Développement des capacités perceptives et décisionnelles.
- Développement technique, psychomoteur et athlétique.

En tant que futur pratiquant :

- Devenir responsable de sa pratique sportive.
- Développement de compétences socio-éducatives.

En tant qu'aide à la pratique :

- Rôles d'arbitre (formation spécifique arbitres en partenariat avec le District)
- Gestionnaire de matériel...

Planning hebdomadaire des sections sportives

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6 ^{ème} / 5 ^{ème}	16h-18h Annexe 6	16h-18h Synthétique	Repos	17h30-19h Entraînement en club	
4 ^{ème} / 3 ^{ème}	16h-18h Synthétique	16h-18h Annexe 6	Entraînement en club 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Repos	Spécifique et entraînement en club

Fonctionnement sportif

Les compétitions

- Championnat des sections sportives football
- Championnat UNSS cross.
- Maximum 6 jours/année.

Palmarès

- 2011 – 2012 : 3ème Académique Football – Finale académique de Cross.
- 2012 – 2013 : Finaliste Académique Football – Finale académique de Cross
- 2013 – 2014 : Champion inter-académique et finale nationale – Finale académique de Cross
- 2014 – 2015 : Champion inter-académique et finale nationale – Finale académique de Cross
- 2015 – 2016 : Champion départemental et académique – Finale académique de Cross
- 2016 – 2017 : Champion départemental et académique – Finale académique de Cross





5. ADRESSES UTILES

Référents de la section sportive par cycle :

6^{ème} / 5^{ème} :

Stéphane MERME

06 59 74 48 17

fcannecy@gmail.com

4^{ème} / 3^{ème} :

Karim MANSER

06 31 21 32 40

km@fc-annecy.fr

Responsable sportif de la section :

Jean-Philippe NALLET

06 15 33 84 28

47, av Georges Pompidou 74940 ANNECY LE VIEUX

jpnallet AFC@gmail.com

Football Club Annecy :

38, boulevard du Fier 74000 ANNECY

04 50 57 10 94

fcannecy@gmail.com

District de Football Haute-Savoie Pays de Gex :

4, av des Verchères 74108 VILLE LA GRAND

04 50 84 10 87

district@hautsavoie-paysdegex.fff.fr



6. LE CONCOURS

1. DATES ET HORAIRES

Pour les 6ème 5ème : Mercredi 2 mai 2018 de 9h30 à 12h00

Pour les 4ème 3ème : Mercredi 2 mai 2018 à 13h30 à 17h30

Rendez-vous au Parc des Sports d'Annecy (stade municipal, 1 Rue Baron Pierre de Coubertin – 74000 ANNECY)).

2. DEROULEMENT DU CONCOURS

6ème 5ème :

9h30 /10h15 : Accueil / Échauffement

10h15/11h : Tests

11h/11h30 : Jeux réduits

11h30/12h : Matchs

4ème 3ème :

13h30 /14h15 Accueil / Échauffement.

14h30 /15h30 : Tests

15h30 /16h15 : Jeux réduits

16h20 /17h30 : Matchs

Tests Techniques pour LES JOUEURS DE CHAMP (en ligne sur site internet)

6ème 5ème :

- Jonglages statiques/ 30 PD / 30 PG / 30 tête
- vitesse vivacité: course à angle en aller-retour
- conduite de balle en slalom en 8
- détente horizontale – explosivité (sur un bond, pieds joints)

4ème 3ème :

Mêmes épreuves mais évolution pour les jonglages: 50 PD / 50 PG / 50 Tête

Tests Techniques pour LES GARDIENS

- Tests physique et technique

Vitesse 20m (2 essais)
Vitesse 3 ballons (2 essais)
Détente sèche (2 essais)
Prise de balle générale
Mise à terre face et latérale
Plongeon bas et mi hauteur
Jeu au pieds

3. JURY FOOTBALL

Le jury sera présidé par le Conseiller Technique Fédéral ou un de ses représentants et composé d'éducateurs Brevetés d'État, membres de la Commission Technique du District, des éducateurs du FC Annecy et la coordinatrice EPS du collège.

4. ADMISSION

Après le concours football, un classement des joueurs présents sera établi. Ce classement sera transmis au Jury d'admission qui se réunira fin mai 2018 pour examiner chaque dossier retenu suite au concours sportif.



7. DOCUMENTS D'INSCRIPTION

Les documents à fournir

- Une photocopie lisible des bulletins scolaires de l'année scolaire 2017-18 (au minimum ceux des deux premiers trimestres si vous n'avez pas reçu le dernier).
- Attestation de la licence football (à récupérer sur votre espace personnel FFF)
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse du candidat.
- 1 photo d'identité.
- 1 chèque de 15€ pour les frais d'inscriptions administratifs.
- 1 chèque de 150€ pour la cotisation annuelle « section » (rendu si l'enfant n'est pas accepté en section).
- L' autorisation parentale et médicale complétée ci-jointe.
- La fiche de renseignement complétée ci-jointe.

► La date limite du retour des dossiers est fixée au 20 avril 2018

FOOTBALL CLUB ANNECY
38, bd du Fier 74000 ANNECY



FICHE DE RENSEIGNEMENT

SECTION COLLEGE – FOOTBALL CLUB ANNECY

Nom		Prénom	
Date et lieu de naissance	- -	Nationalité	
Adresse		Tel Fixe Tel port Email	- - -
Club actuel		Catégorie actuelle	
Niveau de compétition		Poste	
Fréquence entraînement	Jours : Horaires : Durée :	Actuellement en classe Foot ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, où? :
Stage de perfectionnement District ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Stage de la Ligue ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Niveau scolaire actuel		Orientation souhaitée à la rentrée ?	
Etablissement souhaité ?	<input type="checkbox"/> Evire <input type="checkbox"/> La Salle Pringy <input type="checkbox"/> Les Tilleuls	Qualité à la rentrée ?	<input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne
Motivation du candidat (à remplir lui-même)			



AUTORISATION PARENTALE ET MEDICALE

SECTION COLLEGE – FOOTBALL CLUB ANNECY

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné :

autorise mon fils :

à participer au concours de la section sportive collèges qui aura lieu au Parc des Sports d'Annecy le 2 mai 2018.

Je dégage de toute responsabilité les organisateurs du rassemblement en cas de non-respect, par mon fils, du règlement intérieur du Concours.

Signature du représentant légal :

AUTORISATION MEDICALE

En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la journée à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon fils, et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Je certifie que mon fils a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le rappel datant de moins de 5 ans)

- N° de sécurité social des parents :
.....
- Si allergies à certains médicaments, le préciser :
.....
- Personne à prévenir en cas d'urgence:
- Nom/Prénom:
- Téléphone:.....

Le représentant légal

Signature